

MESSIEURS,

LA réunion de vos noms dans la dédicace d'un ouvrage tel que le mien doit surprendre beaucoup de monde, quoiqu'il n'y ait vraiment rien de surprenant. Convaincu que je suis de la justice de la cause que défendent des personnes telles que Messieurs O'CONNELL, HUME et ROEBUCK; convaincu que je suis par ses actes de la profonde ignorance du Bureau Colonial à l'égard de cette partie éloignée de l'empire, je me flatte que les premiers accueilleront cet ouvrage comme une faible marque du respect que je leur porte et de mon désir de servir honnêtement et impartialement la cause des libertés populaires; et je crois, peut-être avec un peu trop de vanité, que ces pages seront de quelque utilité au dernier. Tout en implorant les amis du sens commun et de la justice dans le Parlement de la Grande Bretagne, de continuer leurs efforts en faveur de ce malheureux pays, je sollicite le Ministère de se méfier des rapports qui lui parviennent de personnes résidant en Canada et intéressées au maintien des abus, sous le titre spécieux de maintien de l'Ordre existant; je le sollicite d'examiner et de faire examiner sévèrement, mais par des hommes impartiaux, l'état dans lequel se trouvent ces colonies. Je ne réclame pas une foi implicite dans ce que j'avance, quoique je n'aie puisé que dans des sources officielles, que j'ai indiquées dans le cours de l'ouvrage; je réclame pour le pays de mon adoption une enquête solennelle et impartiale. Une telle enquête ne sera pas seulement utile au Canada; mais les faits qui en ressortiront feront ressortir un système de gouvernement colonial, qu'il est de la plus haute importance à la Grande-Bretagne de connaître dans tous ses détails, si l'union avec tout le corps de ses colonies lui est chère, comme je crois qu'elle le sera toujours à tous les colons, si on leur accorde non seulement le nom, mais les avantages de citoyens anglais, la réalité non l'ombre de ce titre.

Les hommes et les corps publics dont j'ai ici exposé les méfaits, vous diront, que je suis un étranger, devenu chaud partisan d'une faction. Messieurs, je suis né étranger, né Suisse, et comme tel je n'ai pas appris à flatter les abus, ni à justifier les crimes; mais je suis citoyen de ce pays en vertu de la loi par ma résidence, par les liens de famille, par la propriété; donc tout ce qui intéresse le peuple du Canada, doit m'intéresser.

Au reste ne croyez pas, Messieurs, que j'aie pris mon parti légèrement, en enthousiaste, en homme nourri dans les principes qu'on se plaît à nommer hiperlibéraux. J'ai trop vu dans ce monde sublunaire pour être enthousiaste (Nil admirari !) et j'ai vécu plusieurs années en Canada avant de prendre un parti politique, et ce n'est qu'après avoir observé par moi-même, après avoir discuté et examiné les objets d'une importance générale avec les hommes les plus éclairés et les plus respectables des deux partis